

PARCOURS PERMIS-SUR-PERMIS – NOMBRE DE DEMANDES REÇUES¹

Règlement pris en vertu de l'article 94 q du *Code des professions*

COMMISSAIRE À L'ADMISSION AUX PROFESSIONS

1. Secteur Santé et relations humaines

Ordre professionnel	2024-2025	2023-2024	2022-2023	2021-2022	2020-2021
Infirmières et infirmiers ²	613	588	165	113	85
Travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux	63	62	54	49	34
Infirmières et infirmiers auxiliaires	33	45	51	32	19
Diététistes-nutritionnistes	22	21	25	30	23
Opticiens d'ordonnances	21	18	18	6	2
Pharmaciens	16	17	17	14	12
Hygiénistes dentaires	11	12	16	7	9
Physiothérapie	6	8	13	3	5
Technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale	6	8	8	11	9
Acupuncteurs	5	1	4	3	2
Ergothérapeutes	5	9	11	9	5
Médecins vétérinaires	5	7	1	5	1
Sages-femmes	5	8	3	0	4
Dentistes	4	1	7	2	4
Orthophonistes et audiologistes	4	3	7	11	5
Inhalothérapeutes	3	0	2	2	1
Psychologues ³	3	6	7	1	8
Chiropraticiens	2	4	2	1	0
Optométristes	1	3	0	4	3
Technologistes médicaux	1	0	1	6	3
Audioprothésistes	0	0	0	0	0
Denturologistes	0	0	1	0	1
Médecins	0	3	1	1	1
Podiatres	0	0	0	0	0
Technologues en prothèses et appareils dentaires	0	1	0	0	0
Conseillers et conseillères d'orientation	Pas de règlement pris en vertu de l'art. 94 q du Code				
Criminologues	Pas de règlement pris en vertu de l'art. 94 q du Code				
Psychoéducateurs et psychoéducatrices	Pas de règlement pris en vertu de l'art. 94 q du Code				
Sexologues	Pas de règlement pris en vertu de l'art. 94 q du Code				
Total	829	825	414	310	236

2. Secteur Génie, aménagement et sciences

Ordre professionnel	2024-2025	2023-2024	2022-2023	2021-2022	2020-2021
Ingénieurs	186	185	171	123	65
Géologues	21	59	39	21	26
Architectes	9	8	0	19	13
Urbanistes	2	0	1	1	3
Agronomes	0	0	0	0	0
Arpenteurs-géomètres	0	0	0	0	0
Chimistes	0	0	1	2	0
Ingénieurs forestiers	0	1	1	0	1
Technologues professionnels	0	0	1	N.D.	N.D.
Total	218	253	214	166	108

3. Secteur Droit, administration et affaires

Ordre professionnel	2024-2025	2023-2024	2022-2023	2021-2022	2020-2021
Avocats	20	23	24	48	13
Comptables professionnels agréés	17	22	14	18	16
Traducteurs, terminologues et interprètes agréés	5	7	4	9	6
Administrateurs agréés	0	0	0	0	0
Conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés	<i>Pas de règlement pris en vertu de l'art. 94 q du Code</i>				
Évaluateurs agréés	<i>Pas de règlement pris en vertu de l'art. 94 q du Code</i>				
Huissiers de justice	<i>Pas de règlement pris en vertu de l'art. 94 q du Code</i>				
Notaires	<i>Pas de règlement pris en vertu de l'art. 94 q du Code</i>				
Total	42	52	42	75	35
GRAND TOTAL	1089	1130	670	551	379

- ¹ Les données ont été recueillies auprès des ordres professionnels au cours du mois d'avril 2025 dans le cadre d'une vérification dont le rapport complet est à venir.
- ² On note une hausse marquée des demandes du parcours permis-sur-permis (art. 94 q du Code) pour la profession d'infirmière au cours des exercices 2023-2024 et 2024-2025. Cette hausse est probablement, et en bonne partie, due au changement de stratégie de personnes candidates diplômées au Québec ou formées à l'étranger, mais voulant exercer au Québec, qui ont passé l'examen et obtenu le permis d'une autre province pour ensuite demander le permis québécois dans le parcours permis-sur-permis. Il est vraisemblable que ces personnes aient agi ainsi devant les incertitudes touchant l'examen professionnel de l'ordre professionnel au Québec au cours des derniers exercices.
- ³ Il n'y a pas encore de disposition législative permettant un parcours permis-sur-permis en vue de la délivrance du permis québécois de psychothérapeute à des personnes candidates détenant une autorisation légale d'exercer correspondante d'une province ou d'un territoire canadien.